

12/05/2021

DAP/SA/SDPS/PS3

EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE DU PROGRAMME IMMOBILIER 15 000

Éléments d'information complémentaire relatifs à l'opération de construction d'un établissement de 500 places sur la commune de Rivesaltes (Pyrénées Orientales)

Le projet de construction d'un nouvel établissement pénitentiaire de 500 places sur la commune de Rivesaltes, s'inscrit pleinement dans la stratégie définie par le programme immobilier pénitentiaire dit « 15 000 » (I). Il contribue ainsi aux bénéfices nets socioéconomiques identifiés à l'échelle nationale (II). S'y ajoutent des bénéfices à l'échelle de son territoire dont les retombées locales sont significatives (III).

I – Une implantation réfléchie au regard du besoin de places de détention dans le département des Pyrénées Orientales, en phase avec le programme immobilier pénitentiaire national

1) Une réponse à la surpopulation pénale régionale

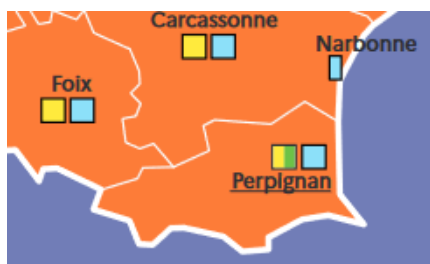
Avant d'examiner la situation des trois départements du sud-est de cette région pénitentiaire, il est important de rappeler que la DISP¹ de Toulouse est celle qui connaît depuis de nombreuses années la plus forte densité carcérale. Alors que cette densité a nettement baissé dans les prisons françaises à l'occasion de la pandémie de la Covid 19, il faut cependant relever que cette région pénitentiaire est une de celles qui a connu la plus faible réduction de sa population détenue. Alors que la baisse du nombre des personnes détenues a été en moyenne de 8,84% sur le territoire national entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} mars 2021, avec des baisses allant pour certaines régions jusqu'à 11%, la baisse dans la région de Toulouse n'a été que de 6,7%. La contre-expertise² du dossier d'évaluation socioéconomique du programme immobilier pénitentiaire 15 000 avait déjà souligné le fait que l'évolution démographique de cette région dans les années qui viennent allait être la plus forte du territoire national. La moindre baisse de la population détenue dans cette région pendant cet événement totalement exogène à l'administration pénitentiaire qu'est la pandémie confirme la nécessité d'y conforter le programme de construction.

L'opération de Rivesaltes correspond de fait à un besoin identifié de places de détention dans l'agglomération de Perpignan et plus généralement dans les Pyrénées Orientales. Elle s'inscrit dans une zone de projection démographique constituée par les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales où est concentré

¹ Direction inter-régionale des services pénitentiaires.

² Secrétariat général pour l'investissement, octobre 2019.

le besoin. Actuellement, les départements de l'Aude (Carcassonne) et de l'Ariège (Foix) disposent d'une maison d'arrêt (MA) et la commune de Perpignan dans les Pyrénées-Orientales accueille un centre pénitentiaire (CP).



*Extrait de la carte pénitentiaire
(en jaune et vert : centre pénitentiaire/ en
jaune : maison d'arrêt/ en bleu : antenne
SPIP)*

Le quartier maison d'arrêt (QMA) du centre pénitentiaire de Perpignan dispose de 196 places réservées aux hommes majeurs. Il est structurellement en sous-capacité comme en témoigne le tableau ci-dessous. Au 1^{er} février 2021, il accueille 335 personnes détenues sur ce secteur, ce qui correspond à une densité carcérale de 170,9%. Comme évoqué précédemment, la réduction de la population détenue du fait de la pandémie n'a pas suffi à résorber le déficit capacitaire.

Evolution des effectifs globaux de 2017 à 2020 - QMA Perpignan			
Année	Nombre moyen de personnes détenues hébergées	Capacité opérationnelle	Taux d'occupation moyen
2017	387	196	197,10%
2018	368	196	187,80%
2019	385	196	196,50%
2020	412	196	210,20%
01/02/2021	335	196	170,90%

Selon les projections d'évolution de la population pénale établies par la direction de l'administration pénitentiaire (intégrant l'effet projeté de la réforme pénale), la zone regroupant les départements de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées Orientales à horizon de janvier 2026 présente un besoin de 500 places.

La création de ces 500 places supplémentaires permettra ainsi de résorber la surpopulation pénale actuelle et d'atteindre l'objectif de 80% d'encellulement individuel. Elle devrait également permettre de participer à la réduction de l'encombrement des maisons d'arrêt de Foix et de Carcassonne, elles-mêmes directement confrontées à la surpopulation carcérale et situées dans le ressort de la cour d'appel de Toulouse, comme l'illustre le tableau ci-dessous des taux d'occupation au 1^{er} février 2021 :

Taux d'occupation en maison d'arrêt au 1^{er} février 2021			
MA	Nombre de personnes écrouées détenues	Capacité opérationnelle	Taux d'occupation moyen
Carcassonne	124	64	193,8 %
Foix	118	64	181,5 %

2) Une localisation et une diversification des prises en charge adaptées aux exigences du programme immobilier pénitentiaire

L'implantation au plus près des agglomérations et services associés (tribunal, forces de sécurité intérieure, hôpital, structures partenaires et associatives) constitue un objectif central du programme immobilier pénitentiaire. Le nouvel établissement de Rivesaltes répond à ce critère puisqu'il est situé à :

- 11,6 km du tribunal judiciaire de Perpignan ;
- 4,5 km de la gendarmerie de Rivesaltes ;
- 3,4 km du centre d'intervention et de secours de Rivesaltes ;
- 8,1 km du centre hospitalier de Perpignan.

Cette implantation privilégiée à quelques kilomètres des principaux services publics supports ou partenaires constitue un atout pour l'implantation d'un nouvel établissement à Rivesaltes. Elle permet de rationaliser le transport des personnes détenues dans le cadre des extractions judiciaires et médicales ainsi que les déplacements des personnels judiciaires et des forces de l'ordre devant se rendre à l'établissement.

Le programme immobilier pénitentiaire annoncé par la Garde des Sceaux le 18 octobre 2018 met aussi en avant la diversification des structures créées afin de favoriser une prise en charge individualisée des personnes détenues. Afin de s'adapter aux besoins locaux, la vocation des quartiers d'hébergement du centre pénitentiaire existant, plus proche du tribunal judiciaire (2,9 km), évolue en vue d'augmenter le nombre de places de maisons d'arrêt dédiées aux hommes majeurs :

CP Perpignan	2021	2026
Quartier maison d'arrêt hommes	122	455
Quartier centre de détention hommes	333	0
Quartier mineurs	12	12
Quartier maison d'arrêt femmes	28	28
Quartier semi-liberté	24	24
Service médico-psychologique régional	10	10
Total	529	529

La structure existante permet, en outre, d'accueillir des mineurs, des femmes et offre 10 places d'accueil pour les personnes détenues présentant un besoin de prise en charge psychiatrique ou encore 24 places dédiées à l'aménagement de peines en semi-liberté. Le nouvel établissement de Rivesaltes, un peu plus éloigné de la juridiction et du centre-ville de Perpignan, sera un centre de détention (CD) réservé aux hommes majeurs :

CD de Rivesaltes	
Type de quartier	Capacité du quartier
Quartier d'accueil et d'évaluation	15 places
Quartiers centre de détention	485 places

En effet, la DISP de Toulouse manque de places d'établissement pour peines afin d'héberger les condamnés à des peines supérieures à deux ans.

Le centre de détention de Rivesaltes sera un établissement à sûreté adaptée (sans mirador et sans filins anti-hélicoptères) à la différence du centre pénitentiaire de Perpignan, ce qui permettra aussi aux juridictions ainsi qu'à la direction interrégionale d'orienter les profils des personnes détenues en fonction de leur dangerosité.

II – Une implantation qui prend sa part des bénéfices socioéconomiques du programme 15 000

L'étude socioéconomique du programme immobilier pénitentiaire³ et sa contre-expertise⁴ mettent en évidence un ensemble de bénéfices socioéconomiques⁵ :

- Réduction des violences et du soutien judiciaire aux personnels ;
- Réduction des arrêts de travail ;
- Réduction de la récidive ;
- Réduction des recours et contentieux ;
- Réduction des transferts en désencombrement ;
- Suicides évités.

³ Ministère de la Justice. Evaluation socioéconomique du programme immobilier pénitentiaire 15 000. Direction de l'administration pénitentiaire, juillet 2019.

⁴ Secrétariat général pour l'investissement, octobre 2019.

⁵ L'ensemble des bénéfices socioéconomiques du programme immobilier pénitentiaire national utilisés dans cette note sont évalués à partir de 2026 sur un horizon de 50 ans et actualisés à 2,5% à partir de 2019 (début du programme) selon les recommandations méthodologiques en vigueur. Il en va de même pour les valeurs spécifiquement calculées pour cette note. L'actualisation permet de ramener des valeurs futures à leur valeur présente.

1) La réduction des violences et du soutien judiciaire aux personnels

Le programme immobilier pénitentiaire permet de réduire différents types de violences physiques. La monétarisation de ces évènements évités utilise les valeurs dites tutélaires employées dans l'évaluation des politiques publiques (par exemple, chaque acte de violence grave commise sur le personnel sans hospitalisation permet d'éviter un coût estimé à 70 547 €). L'évaluation socioéconomique permet d'évaluer sur l'horizon de l'ensemble du programme le nombre attendu d'évènements, et de les valoriser en les actualisant. Cet impact est associé à l'amélioration des conditions de détention. Le tableau suivant fournit les résultats à l'échelle du programme national dans son ensemble.

Violence évitée par l'amélioration des conditions de détention	Valorisation (M€)
Violences entre détenus - hospitalisations	122
Violences entre détenus – homicides	16
Violences sur le personnel - graves sans hospitalisation	965
Violences sur le personnel - avec hospitalisation	6
Mutineries	15
Total à l'échelle du programme 15 000	1 125 M€

Cette réduction devrait être significative au sein du centre pénitentiaire de Perpignan, au regard du volume des violences commises au sein de l'établissement sur la période 2017-2020 avec la distinction entre les violences commises envers le personnel et les violences commises entre personnes détenues :

Violences physiques commises envers le personnel			
2017	2018	2019	2020
26	15	18	19

Le rapport d'évaluation socioéconomique du programme 15 000 calculait une réduction de la violence de 0,6% par point de pourcentage de réduction de la surpopulation. Si l'on table au plan local sur une moyenne d'une vingtaine d'actes de violence par an et une réduction de la surpopulation de 100 points, 60% d'entre eux devraient pouvoir être évités, soit une douzaine d'actes évités chaque année. Le bénéfice socioéconomique annuel de cette réduction de la violence serait donc d'un ordre de grandeur de 850 000 €⁶ A partir de 2026 et sur l'horizon temporel de 50 ans du programme, l'établissement génère ainsi un bénéfice socioéconomique associé à la réduction des violences envers le personnel de 19,2 M€.

En outre, comme le soulignait le rapport de contre-expertise du programme 15 000, la moindre nécessité d'un soutien judiciaire aux personnels permet d'éviter des coûts dont le tableau suivant donne les ordres de grandeurs :

⁶ Plus précisément $70\,547\text{ €} \times 12 = 846\,544\text{ €}$

Réduction du soutien judiciaire aux personnels	Valorisation
Total à l'échelle du programme 15 000	20 M€
Par place à l'échelle du programme	1 300 €

L'économie de coût générée par les 500 places créées au CD de Rivesaltes s'élève donc à environ 650 000 € sur l'horizon du programme.

Violences commises entre personnes détenues			
2017	2018	2019	2020
1	1	0	1

Chiffres intégrant seulement les violences avec hospitalisation

Le rapport d'évaluation socio-économique du programme 15 000 chiffre le coût unitaire de violences entre personnes détenues conduisant à une hospitalisation à 509 852 €. En considérant un nombre d'actes annuel moyen de 0,75 il serait possible comme on l'a vu précédemment d'en éviter 60%, soit 0,45 acte non commis pour un montant annuel économisé de l'ordre de 230 000 €⁷. A partir de 2026 et sur l'horizon temporel de 50 ans du programme, l'établissement génère ainsi un bénéfice socioéconomique associé à la réduction des violences entre détenus de 5,2 M€.

La réduction des violences envers le personnel réduira le volume des arrêts de travail et la diminution des violences entre personnes détenues limitera le recours aux extractions médicales. En outre, la réduction du nombre de violences de toutes natures au sein de cet établissement aura un impact positif sur l'ensemble de la chaîne pénale notamment via la diminution du volume d'enquêtes à mener par les forces de l'ordre et du volume d'affaires à traiter par le tribunal judiciaire de Perpignan.

Un effet plus indirect devrait aussi être ressenti sur les maisons d'arrêt de Carcassonne et de Foix.

2) La réduction des arrêts de travail pour le personnel

L'évaluation socioéconomique du programme immobilier a mis en évidence une réduction pouvant aller jusqu'à 5% du nombre moyen d'arrêts maladies (congé maladies ordinaires dits CMO) pour le personnel pénitentiaire du fait de la modernisation des conditions de travail.

Réduction de 5% des CMO par l'amélioration des conditions de détention	Valorisation (M€)
Total à l'échelle du programme 15 000	134 M€
Par place à l'échelle du programme	8 930 €

⁷ Plus précisément $509\,852\text{ €} \times 0,45 = 229\,443\text{ €}$

L'économie de coût générée par les 500 places créées au CD de Rivesaltes s'élève donc à environ 4,5 M€ sur l'horizon du programme.

La construction du centre de détention de Rivesaltes aura un impact significatif sur les conditions de travail du centre pénitentiaire de Perpignan aujourd'hui très dégradées par le phénomène massif de surpopulation. Elle aura aussi un impact similaire bien que plus indirect sur les conditions de travail dans les maisons d'arrêt de Carcassonne et de Foix.

L'ouverture du centre de détention de Rivesaltes permettra d'offrir des conditions de travail modernes et adaptées aux agents qui y travailleront, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour les agents travaillant actuellement au sein du centre pénitentiaire de Perpignan ainsi qu'aux agents travaillant dans d'autres départements et désireux de rejoindre cette région.

3) La réduction de la récidive

L'individualisation et la personnalisation des prises en charge des personnes détenues ont un impact significatif sur la récidive. Le tableau qui suit propose une mesure de cet impact et de sa valorisation.

Récidive évitée par l'amélioration des conditions de détention	Nombre	Valorisation (M€)
Structures d'accompagnement vers la sortie	16 562	154
Prisons expérimentales	2 981	28
Centres de détention et maisons d'arrêt	7 351	69
Total à l'échelle du programme 15 000	34 239	250 M€

La création d'un centre de détention de 500 places génèrera une réduction conséquente de la récidive à moyen terme au sein du département et au-delà (notamment dans les départements proches). En se fondant sur les ratios observés à l'échelle du programme, le raisonnement suivant peut être conduit afin de les appliquer localement. Les récidives évitées par la création de places de maison d'arrêt et de centres de détention par le programme immobilier permettent un bénéfice socioéconomique qui s'élève à 69 M€. Le programme immobilier en crée 12 640⁸. Les 500 places du CD de Rivesaltes comptant pour 3,9556 % de ce total, la réduction de la récidive jusqu'en 2069 permise par la construction d'un centre de détention à Rivesaltes peut être évaluée à environ 2,7 M€.

4) La réduction des recours relatifs aux conditions de détention

L'amélioration des conditions de détention et l'atteinte de l'objectif de 80% d'encellulement individuel à l'achèvement de la livraison du programme immobilier permettra une réduction du volume des recours des personnes détenues pour conditions de détention indignes. Cette réduction est valorisée dans le tableau suivant :

⁸ Soit 15 000 places – 2 000 (places de SAS) – 360 (place de prison expérimentale) = 12 640.

Réduction des recours par l'amélioration des conditions de détention	Valorisation (M€)
Total à l'échelle du programme 15 000	323 M€
Par place à l'échelle du programme	21 500 €

Cet effet bénéficiera, là-aussi, à l'ensemble des personnes détenues hébergées au sein du centre pénitentiaire de Perpignan du fait du désencombrement permis par la création de 500 places qui augmentera notamment la surface utile disponible pour chaque personne détenue et contribuera à améliorer la dignité humaine des conditions de détention de l'agglomération de Perpignan. Ce bénéfice socioéconomique généré par le CD de Rivesaltes s'élève donc à environ 10,8 M€ sur l'horizon du programme.

5) Réduction des transferts en désencombrements

En outre, la contre-expertise du programme 15 000 a mis en évidence combien la livraison des nouveaux établissements permettrait la suppression de transferts en désencombrement désormais inutiles. A l'échelle nationale, l'économie de coût est globalement de 36 M€ pour un coût forfaitaire unitaire d'un transfert estimé à environ 100€. La contre-expertise souligne également l'importance qualitative des effets externes négatifs évités.

Cet effet s'applique à l'opération de Rivesaltes. Ainsi, 227 personnes détenues ont fait l'objet de transferts en désencombrement depuis le centre pénitentiaire de Perpignan vers d'autres établissements sur les exercices 2017 à 2020, soit 62 détenus en moyenne par an, sur les 3 derniers exercices. L'économie de coût annuelle à l'échelle du territoire est donc d'environ 6 200 € et sur l'horizon du temporel du programme de l'ordre de 170 000 €.

6) Suicides évités

La contre-expertise souligne dans son rapport le nombre de suicides évités par le programme immobilier : « Sur l'horizon temporel de l'ESE et à partir de 2026 (fin du programme), le bénéfice socio-économique actualisé à 2,5 % est dans l'hypothèse basse de 1 793 M€, dans l'hypothèse haute de 3 138 M€. » Cet effet s'appliquera au centre pénitentiaire de Perpignan où plusieurs suicides sont à déplorer sur les trois dernières années comme le montre le tableau qui suit :

Nombre de suicides de personnes détenues			
2017	2018	2019	2020
2	1	2	3

A l'échelle de l'opération de Rivesaltes, il est vraisemblable qu'elle permettra d'éviter chaque année des suicides. Afin d'obtenir un ordre de grandeur de l'impact socioéconomique, on peut conjecturer au vu des données du tableau précédent que des suicides peuvent être évités chaque année sur l'horizon du programme dans son

ensemble. Pour une valeur de la vie humaine estimée à 3,3 M€ en 2019⁹, le bénéfice socio-économique annuel¹⁰ est donc de 3,3 M€ dans l'hypothèse d'1 suicide évité par an et de 6,6 M€ dans l'hypothèse de 2 suicides évités par an. En tablant sur une ouverture de l'établissement de Rivesaltes en 2026, le bénéfice socio-économique est dans l'hypothèse basse de 74,5 M€, dans l'hypothèse haute de 149 M€.

III – Une implantation qui génère des bénéfices socioéconomiques à l'échelle de son territoire

L'implantation du centre de détention de Rivesaltes engendrera des bénéfices pour les collectivités territoriales. Il offrira des bâtiments économes en énergie et minimisera au mieux l'usage de terres agricoles tout en s'intégrant au schéma de développement économique du territoire.

1) Les effets attendus de la proximité avec le centre pénitentiaire de Perpignan

L'implantation du nouvel établissement à environ 13,5 km du centre pénitentiaire de Perpignan permettra notamment de rationaliser les déplacements des équipes en charge des extractions judiciaires. Ce bénéfice net écologique et économique est à mettre au crédit du projet.

Selon les données de la direction interrégionale, une personne détenue en quartier maison d'arrêt à Perpignan fait en moyenne l'objet de 5 extractions judiciaires contre 0,7 pour une personne détenue hébergée au quartier centre de détention. Ainsi, selon un calcul simple, la transformation de 333 places de centre de détention situées à Perpignan en maison d'arrêt et le transfert de ces places à Rivesaltes permettra des économies :

- De distance parcourue, que l'on peut calculer approximativement comme suit : $(11,6 - 2,9 = 8,7 \text{ km économisés par trajet}) \times \text{nombre de places (333)} \times \text{nombre de missions (5 - 0,7 = 4,3)} = 13\,616 \text{ km} \times 2$ (hypothèse d'un taux de rotation annuel très modéré) = 27 232 km/an. Le calcul en stock de places est certes imparfait mais il tient compte des données disponibles ;

- D'émission de CO₂ annuelle = $168\text{g}^{11} \times 27\,232 \text{ km} = 4575 \text{ tonnes de CO}_2$.

En affectant un prix supposé constant de 25,22 € par tonne¹², l'économie annuelle est de 115 000 € et s'élève sur la durée du programme à 2,6 M€.

⁹ On se place ainsi dans le cadre de l'évaluation socioéconomique du programme et de sa contre-expertise.

¹⁰ Ce calcul fait l'hypothèse d'un nombre de suicides évités stable au cours du temps et ne prend pas en compte la croissance de la valeur de la vie humaine avec le Produit intérieur brut (PIB) par tête. Il ne fournit donc qu'un ordre de grandeur.

¹¹ Catalogue UGAP : consommation de référence/km d'un véhicule de type fourgon de transport de personnes.

¹² Arrêté du 4 janvier 2021 fixant le prix du quota carbone utilisé dans le calcul de l'aide accordée au titre de 2020 aux entreprises exposées à un risque significatif de fuite de carbone en raison des coûts du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre répercutés sur les prix de l'électricité.

L'implantation permettra également de diminuer les temps de trajet associés aux extractions. Le mode de calcul en stock qui vient d'être utilisé peut à nouveau être mobilisé et aboutit à plus de 140 heures de missions économisées¹³.

2) Une implantation bénéfique pour le département

Avant la crise sanitaire, le taux de chômage dans les Pyrénées Orientales s'élevait à 12,6 % au premier trimestre 2020. La situation s'est encore dégradée au troisième trimestre 2020 avec un taux à 14%, supérieur à la moyenne nationale et régionale. Les retombées économiques de l'investissement dans ce département pour la construction d'un établissement et son fonctionnement sont donc particulièrement importantes.

Sur la base d'une étude menée par le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie) en 2018, on peut estimer qu'un centre de détention de 500 places génère :

- Plus de 360 emplois directs (effectifs des administrations, entreprises ou associations exerçant leur activité au sein de l'établissement pénitentiaire dont l'activité est directement liée à son fonctionnement – calculé sur la moyenne de 4 établissements accueillant entre 418 et 535 personnes détenues);
- Plus de 25 emplois indirects (effectifs des administrations, entreprises ou associations exerçant leur activité en dehors de l'établissement pénitentiaire et dont l'activité est impactée par son fonctionnement) ;
- Plus de 185 emplois induits (emplois découlant de la présence de commandes de l'établissement pénitentiaire ou des dépenses de ménages dont un des membres travaille au sein de l'établissement.

Ce sont donc plus de 570 emplois pérennes qui seront ainsi créés localement grâce au futur de centre de détention de Rivesaltes. Ces emplois ont des effets induits importants sur l'activité économique et sociale (immobilier, écoles, consommation, culture, etc.)

Cet établissement générera, en outre, des flux financiers directs conséquents : on peut estimer les commandes annuelles de ce futur établissement à plus de 4,2 M€ hors-taxes (calculé sur la moyenne de 4 établissements accueillant entre 418 et 535 personnes détenues).

3) La prise en compte de la conciliation des usages sur le site du Mas de la Garrigue Nord

Comme le souligne le garant dans son bilan de la concertation préalable, le centre de détention de Rivesaltes devra être conçu afin de permettre la continuation normale de l'activité de la cave viticole voisine Arnaud de Villeneuve par des aménagements qui pourront être de différente nature : routier (création d'un giratoire d'accès), recul

¹³ [(hypothèse Rivesaltes (10 minutes) – hypothèse Perpignan (7 minutes) = 3 minutes] x nombre de détenus (333x2) x nombre de missions économisées (5 – 0,7 = 4,3) = 8 591,4 minutes de missions économisées/an ou 143,19 heures.

(par rapport à la limite de propriété) ou végétal (bande plantée entre les deux équipements).

En outre et afin de permettre aux viticulteurs occupant actuellement une partie des parcelles du projet de continuer normalement leur activité en 2021 et de mieux préparer leur transfert d'activité, le diagnostic archéologique a été repoussé d'un an par l'agence pour l'immobilier de la justice (APIJ), de l'hiver 2021 à l'hiver 2022.



L'étude de faisabilité, telle que reprise par l'APIJ ci-dessus, permet une optimisation de la consommation foncière (moins de 9 ha en enceinte), un décalage à l'ouest du projet (130 mètres par rapport à la limite de propriété de la cave et plus de 250 mètres par rapport aux premières installations) et prévoit une surface écran végétale entre la coopérative et le centre de détention de 5,2 ha.

Ces mesures spécifiques au projet qui peuvent apparaître comme des coûts supplémentaires, constituent in fine un bénéfice socio-économique pour la collectivité: ils réduisent les impacts de l'implantation de l'établissement sur l'activité de la cave existante et permettent à la collectivité de poursuivre le développement de son projet de zone d'activités économiques.

Conclusion

Les bénéfices socio-économiques escomptés du fait de la construction d'un centre de détention sur la commune de Rivesaltes sont nombreux et diversifiés. Le tableau ci-dessous récapitule les impacts valorisés en € sur la durée du programme. Ces valeurs ne constituent que des ordres de grandeur mais sont cependant des estimations raisonnables et vraisemblables :

Bénéfices socioéconomiques du projet monétarisés	Valorisation (M€)
Réduction des violences sur le personnel	19,2
Réduction du soutien judiciaire aux personnels	0,65
Réduction des violences entre détenus	5,2
Réduction des arrêts de travail	4,5
Réduction de la récidive	2,7
Réduction des recours liés aux conditions de détention	10,8
Réduction des transferts en désencombrement	0,17
Suicides évités ¹⁴	149
Economies d'émission de CO ₂	2,6
Total	194,82M€

Alors que l'ensemble des bénéfices locaux ou participant des bénéfices nationaux du programme 15 000 n'ont pu être monétarisés, l'estimation des économies générées par le projet dépasse toutefois le coût estimé de ses travaux (113,5 M€).

¹⁴ Dans l'hypothèse haute. Pour rappel, l'hypothèse basse génère des bénéfices à hauteur de 74,5 M€.